

Intervention de Monsieur Gaston FLOSSE,  
Président-Sénateur de la Polynésie française

-----  
**SIGNATURE DE L'ACCORD AERIEN ENTRE LA CHINE  
ET LA POLYNESIE FRANCAISE**  
-----

Jeudi 28 août 2014 – Présidence de la Polynésie française

Monsieur le Ministre,

C'est une grande joie pour nous mais aussi pour toute la Polynésie française que de vous avoir accueilli à Tahiti et de vous recevoir aujourd'hui avec l'ensemble des membres de votre délégation.

Sachez que nous sommes particulièrement sensibles à l'honneur que vous nous avez fait de répondre favorablement à notre invitation et de parcourir les milliers de kilomètres qui nous séparent afin de nous permettre de signer, ensemble, le premier accord de services aériens entre la Chine et la Polynésie française. Nous espérons que grâce à cela, les déplacements entre nos îles et votre continent deviendront plus faciles et plus rapides, et que nous aurons le plaisir de vous accueillir à nouveau.

Cet accord, Monsieur le Ministre, est d'abord le fruit de la confiance et de l'amitié établies depuis plusieurs années et particulièrement renforcée depuis 2013 entre nos deux Pays, et il constitue un moment très fort, peut-être même le plus fort jusqu'à présent, dans nos relations.

Nous avons déjà commencé le renforcement de nos liens économiques, et de nombreuses missions chinoises se sont succédées en Polynésie française depuis plus d'un an. Ce fut un plaisir de les recevoir ici, dans une excellente coopération avec le consulat de Chine et l'APCAE, et d'examiner avec elles les possibilités d'investissements que leur offre notre Pays. Nous avons réservé à tous les grands projets des conditions d'implantation très avantageuses, tenant compte de leur importance. C'est le cas du grand investissement aquacole de Hao, entièrement consacré à l'exportation de poissons et crustacés de qualité vers la Chine. Ce sera le cas des projets de développement touristiques qui répondent à nos orientations. Le tourisme est le secteur pour lequel notre potentiel est, dans l'immédiat, le plus élevé, mais il existe bien d'autres champs d'action pour une coopération bénéfique pour vous et nous.

Deux freins importants se dressaient cependant au renforcement de la fréquentation de notre destination touristique par des nationaux chinois.

Le premier, c'était celui des procédures particulièrement contraignantes pour l'obtention de visas touristiques. Fort heureusement, les mesures de dispenses de visas pour les séjours de moins de 15 jours vont entrer en vigueur très prochainement.

Le second était jusqu'à aujourd'hui, l'absence d'un portefeuille de droits de trafics, préalable nécessaire à l'organisation et au développement de liaisons aériennes plus commodes et plus intenses que celles qui existent actuellement.

C'est pourquoi, dès mon élection à la Présidence de la Polynésie française, j'ai envoyé une mission en Chine, dont une priorité était d'entrer en relation avec votre administration afin d'ouvrir les discussions à ce sujet.

Et voilà qu'aujourd'hui nous signons un accord qui autorise dans un premier temps la desserte de trois villes de Chine. Mais quelles villes : trois villes phares, Beijing, Shanghai et Canton.

La desserte de ces trois villes s'accompagne d'enveloppes de fréquences hebdomadaires harmonieuses pour stimuler rapidement, je l'espère, des premiers vols directs entre la Chine et la Polynésie française.

L'accord est exemplaire dans sa souplesse : il permet et encourage toutes coopérations commerciales entre compagnies chinoises et compagnies françaises et même compagnies de pays tiers.

Il facilite aussi les vols chartés ; et enfin il prévoit les fameux droits de 5<sup>e</sup> liberté pour nos compagnies. Cette partie de l'accord est particulièrement importante.

Vous connaissez en effet notre position stratégique au milieu du Pacifique. Cette position favorise l'exploitation de points en deçà et au-delà de Tahiti, permis dans notre accord.

Nous ouvrons ainsi une route qui a vocation à se poursuivre vers l'Amérique Latine, pour constituer la « diagonale du Pacifique », un axe significatif pour le développement des rives du grand bassin océanique où nous nous trouvons.

Je ne peux, à ce moment, m'empêcher d'avoir une pensée pour votre ancien Président, M. Jiang Zemin, dont l'escale à Tahiti, où nous l'avions accueilli il y a maintenant plus de 10 ans, le 3 avril 2001, avait été un acte précurseur !

Et, plus récemment, vous le savez, votre actuel président M. Xi Jinping, alors vice-président s'est arrêté chez nous. C'était le 11 juin 2011.

Nous voyons dans ces événements le signe fort de la voie qu'il fallait suivre.

Je vous invite, Monsieur le Ministre, à ce que nous procédions maintenant à la signature de cet accord historique pour la Polynésie française.

\*\*\*\*\*